



Saison 2026

Campagnes e-mailing ou SMS aux familles

Quelques indications à destination de nos partenaires :

Caisses d'Allocations Familiales (CAF)

Groupes de protection sociale (GPS)

Associations ou structures externes

Travailleurs sociaux

Etc.



www.reseau-passerelles.org



La solidarité au cœur des territoires !

Mandat de gestion pour le compte du Réseau Passerelles
depuis le 4/10/2023



L'une des actions les plus efficaces en termes de communication dans le cadre consiste à l'envoi, par votre structure, notamment si vous dépendez d'une **Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou d'un groupe de protection sociale (GPS)**, d'un **mail ou SMS à destination des familles** allocataires ou affiliées, bénéficiaires de l'AEEH, ou encore, de l'AJPP, de l'AJPA, ou encore ayant un enfant accueilli en établissement médico-social.

Nous préconisons également de cibler prioritairement les familles ayant un enfant en situation de handicap **à partir de 3 ans**, le Réseau Passerelles n'ayant pas d'agrément "petite enfance"





Texte type SMS

“

Votre CAF / GPS se mobilise avec le Réseau Passerelles pour le départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap : connectez-vous sur www.reseau-passerelles.org.



Texte type Mail



Objet: Partenariat Caf de *** / GPS *** – Réseau Passerelles 2026 : partir en vacances avec son enfant en situation de handicap

Madame, Monsieur,

Votre CAF (ou GPS) soutient le répit des familles ayant un enfant en situation de handicap, et vous présente son partenariat avec le Réseau Passerelles, qui propose depuis 15 ans des séjours familiaux de répit, avec des **adaptations aux besoins matériels et humains de votre enfant en situation de handicap**, pour de véritables moments **vacances et de répit en famille, en inclusion** :

- Au sein de campings et villages vacances partenaires : une offre de logements pré-réservés (et notamment une offre d'hébergements PMR) est proposée, pour une soixantaine de destinations, dont une majorité est labellisée VACAF-AVF.
- Ou sur un lieu de séjour choisi et réservé par vos soins, où vous le souhaitez (vous réservez alors uniquement l'accompagnement du Réseau Passerelles, sur la semaine de votre choix)

Sur place, un accompagnement par des professionnels formés est proposé, pour **prendre en charge votre enfant, et prendre ainsi votre relais, sur la semaine**.

Votre Caisse d'Allocations Familiales (ou Groupe de Protection Sociale), assure le co-financement des coûts liés à l'adaptation du séjour aux besoins de votre enfant : ces coûts sont nommés "surcout handicap", et les aides seront déduites directement lors de votre réservation.

Grâce à cette prise en charge financière de nos services en partenariat avec le Réseau Passerelles, vous n'avez ainsi, pour une semaine, et (sauf coûts spécifiques aux situations très particulières) **aucun coût à votre charge en dehors de ceux d'un séjour de vacances de "droit commun"**.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à remplir ce formulaire (accessible également depuis votre espace personnel si déjà existant) :

https://app.reseau-passerelles.org/#!/partir_form et à suivre les indications qui suivront : cela vous permettra d'accéder aux séjours dès leur ouverture.

Vous pouvez aussi retrouver des informations, et les actualités de l'association, sur le site internet www.reseau-passerelles.org, et les réseaux sociaux :



En espérant que cette proposition de votre Caisse d'Allocations Familiales (ou Groupe de Protection Sociale) réponde à vos attentes.

Bien cordialement,



Informations importantes

Compléter la pré-demande est indispensable

1/ Pour créer un **espace personnel**

2/ Puis pour **accéder aux séjours**, dans les meilleures conditions (financières et temporelles)

Elle permet à notre équipe de mettre à jour **les besoins personnalisés et les aides financières** dont peut bénéficier la famille pour son séjour, puis de l'accompagner au mieux, en tenant compte de ces éléments.

👉 L'aide d'un professionnel peut être salutaire.

👉 Plus la démarche est effectuée en amont des séjours, plus elle permet à la famille d'accéder à l'offre de séjour, dès son ouverture (début mars en général), et dans les meilleures conditions.

Contact partenaires

Questions sur le surcoût handicap :

Laëtitia DUBIN - Chargée des préfinancements par les CAF et GPS

Mail. laetitia.dubin@reseau-passerelles.org

Tel. 07 56 10 76 32

Contact travailleurs sociaux

Questions, difficulté rencontrée, etc., pour l'inscription d'une famille :

Mail : contact@reseau-passerelles.org

Tel. 02 22 66 97 90



**Votre mobilisation est aussi essentielle à vos
allocataires & affiliés qu'au Réseau
Passerelles**

Un grand merci à tous



La solidarité au cœur des territoires !

*Mandat de gestion pour le compte du Réseau Passerelles
depuis le 4/10/2023*